

Paris le 24 juin 2026,

À Monsieur David Amiel,
Ministre de l'Action et des comptes publics

Monsieur le Ministre,

Notre pays connaît son deuxième épisode de canicule alors que l'été vient tout juste de commencer. Cinquante-huit départements de l'hexagone sont désormais placés en vigilance rouge, avec souvent des températures dépassant les 40°C, soit 90% de la population. De nombreux établissements scolaires, crèches et services d'accueil périscolaire dont le bâti vétuste ne permet pas de maintenir des conditions d'accueil acceptables tant pour les personnels que pour les élèves ont été contraints de fermer.

De nombreux parents doivent donc garder leurs enfants à domicile dans les prochains jours. La communauté scientifique est formelle : cet épisode caniculaire n'est pas isolé. Il risque de se reproduire au cours de l'été mais aussi les années suivantes, avec les mêmes conséquences.

Solidaires vous demande donc que des Autorisations Spéciales d'Absence, qui ne soient pas des autorisations de télétravail exceptionnel soient mises en place pour permettre aux parents de pouvoir garder leurs enfants. S'occuper d'un enfant est incompatible avec le fait de télétravailler.

Alors que les Autorisations Spéciales d'Absence ont été réduites par la mise en place du décret ASA, situation que Solidaires continue de dénoncer, il est indispensable malgré tout que de nouvelles Autorisations Spéciales d'Absence puissent être mises en place.

Au-delà des ASA pour gardes d'enfants, les périodes de canicule doivent nous amener à envisager et mettre en place des ASA pour l'ensemble des agentes et agents publics subissant les circonstances climatiques exceptionnelles. Lorsque les locaux ne permettent plus de garantir des conditions de travail compatibles avec la préservation de la santé des personnels ou lorsque certaines missions exercées en extérieur exposent les agentes et agents à des risques importants, des mesures immédiates de réduction ou de suspension de l'activité doivent pouvoir être décidées sans difficulté, sans conséquences financières pour les agents et agentes. Les fortes chaleurs ont des conséquences, largement documentées, sur la santé et les conditions de travail des agents et agentes publiques (fatigue accrue, difficultés de concentration, déshydratation, aggravation de pathologies existantes...)

Solidaires vous demande donc que l'on puisse avancer sur ses sujets très rapidement. Les agentes et agents publics ne peuvent se satisfaire de mesures ponctuelles permettant à peine de gérer au coup par coup.

Bien entendu, ces mesures ne peuvent par ailleurs exonérer d'une réflexion plus large sur l'adaptation de l'organisation du travail, les bâtiments administratifs et le bâti scolaire et plus largement de l'ensemble des services publics notamment. Il est de la responsabilité de l'Etat employeur d'anticiper ces évolutions plutôt que de se limiter à une gestion réactive de chaque nouvel épisode climatique et de programmer un plan d'investissement face au changement climatique global qui passe par la rénovation thermique et écologique des bâtiments utilisés par les services publics.

Veillez agréer monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Gaëlle Martinez

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the name Gaëlle Martinez.

Déléguée Générale Solidaires Fonction Publique